

CESSION du DROIT de DESTRUCTION des NUISIBLES

Je soussigné, M.

résidant à

Propriétaire ou Détenteur du Droit de destruction sur le territoire situé sur la commune
de

lieu-dit

certifie céder mon droit de destruction à M.

.....
pour la saison 20...../20.....

résidant à

La présente autorisation se reconduit tacitement pour une période d'un an.

Fait à

Le

SIGNATURE :

A établir en 2 exemplaires :

- 1 pour le Propriétaire,
- 1 pour le Demandeur.